

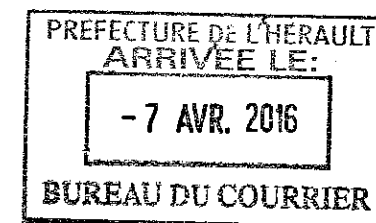
REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT  
PERCEPTION DE MAUGUIO

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**ANNEE 2015**



**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**CIAS**

**Poste comptable de Manguio**

Communauté de Communes comprenant une commune  
dont la population est supérieure à 3500 habitants

Ayant opté pour le vote par nature

**M 14 CCAS**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**ANNEE 2015**

**CIAS**

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1).
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)
- avec vote formel sur chacun des chapitres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....  
II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (2) :

- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Mention complétée ou Rayer la mention inutile

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	156 485.80	g	184 765.17
	Section d'investissement	b	432.00	h	648.00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i	15 322.84
	Report en section d'investissement (001)	d		j	216.00
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		=a+b+c+d	156 917.80	=g+h+i+j	200 952.01
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'investissement	f		l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f		=k+l	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=a+c+e	156 485.80	=g+i+k	200 088.01
	Section d'investissement	=b+d+f	432.00	=h+j+l	864.00
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	156 917.80	=g+h+i+j+k+l	200 952.01

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
-----------	---------	------------------------------------	-----------------------------

**néant**

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	21 322.84	15 880.61			5 442.23
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	175 000.00	140 605.19			34 394.81
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		196 322.84	156 485.80			39 837.04
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		196 322.84	156 485.80			39 837.04
<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>						
<b>TOTAL</b>		196 322.84	156 485.80			39 837.04
<b>Pour information</b>						
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC					
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	180 000.00	180 885.00			-885.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 000.00	3 773.39			-2 773.39
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		181 000.00	184 658.39			-3 658.39
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		106.78			-106.78
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		181 000.00	184 765.17			-3 765.17
<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>						
<b>TOTAL</b>		181 000.00	184 765.17			-3 765.17
<b>Pour information</b>						
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		15 322.84				

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 216.00	432.00		3 784.00
<b>Total des dépenses financières</b>		4 216.00	432.00		3 784.00
45x1	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		4 216.00	432.00		3 784.00
<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>					
<b>TOTAL</b>		4 216.00	432.00		3 784.00
<b>Pour information</b>					
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000.00	648.00		3 352.00
<b>Total des recettes financières</b>		4 000.00	648.00		3 352.00
45x2	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		4 000.00	648.00		3 352.00
<i>Total des recettes d'ordre d'investissement</i>					
<b>TOTAL</b>		4 000.00	648.00		3 352.00
<b>Pour information</b>					
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	216.00			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 880.61		15 880.61
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	140 605.19		140 605.19
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		156 485.80		156 485.80
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	432.00		432.00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		432.00		432.00
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC			
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	180 885.00		180 885.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 773.39		3 773.39
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	106.78		106.78
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>184 765.17</b>		<b>184 765.17</b>
	<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>15 322.84</b>
	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	648.00		648.00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>648.00</b>		<b>648.00</b>
	<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			<b>216.00</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	21 322.84	15 880.61			5 442.23
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	5 822.84	8 261.40			-2 438.56
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES					
	FOURNITURES NON STOCKABLES					
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 000.00	221.80			778.20
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	2 322.84	6 516.98			-4 194.14
60623	ALIMENTATION		33.60			-33.60
60631	ENTRETIEN					
60632	PETIT EQUIPEMENT	2 500.00	1 151.64			1 348.36
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		337.38			-337.38
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	12 500.00	4 354.73			8 145.27
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES TIERS	7 500.00	805.21			6 694.79
	LOCATIONS					
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES					
	ENTRETIEN ET REPARATIONS					
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS					
61522	BATIMENTS		682.00			-682.00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS					
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS					
6156	MAINTENANCE	5 000.00	2 664.52			2 335.48
6182	DOCUMENTATION GENERALE TECHNIQUE		203.00			-203.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION					
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 000.00	3 157.48			-157.48
	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES					

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
6231 6232 6237	ANNONCES ET INSERTIONS FETES ET CEREMONIES PUBLICATIONS					
6251	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS		183.70			-183.70
6262	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS FRAIS DE TELECOMMUNICATION	3 000.00	2 973.78			26.22
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILEES					
6283	DIVERS FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX					
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES					
6288	AUTRES					
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		107.00			-107.00
63512 63513	IMPOTS DIRECTS TAXES FONCIERES AUTRES IMPOTS LOCAUX		107.00			-107.00
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>175 000.00</b>	<b>140 605.19</b>			<b>34 394.81</b>
- 62 - 6218	AUTRES SERVICES EXTERIEURS AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	153 000.00 153 000.00	140 605.19 140 605.19			12 394.81 12 394.81
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	22 000.00				22 000.00
64131	REMUNERATION DU PERSONNEL PERSONNEL NON TITULAIRE REMUNERATION PRINCIPALE	22 000.00				22 000.00
6475	AUTRES CHARGES SOCIALES MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE					

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
- 65 - 658	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE					
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656</b>		196 322.84	156 485.80			39 837.04
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
- 67 - 678	CHARGES EXCEPTIONNELLES AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES					
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022</b>		196 322.84	156 485.80			39 837.04

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
<i>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</i>						
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>196 322.84</b>	<b>156 485.80</b>			<b>39 837.04</b>

Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	
-------------------------------------------------------------------	--

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>70</b>	<b>VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC</b>					
- 70 - 70388  70878	VENTES DE PRODUITS FAB., PREST. SERV, MARCHANDISES REDEVANCES ET RECETTES D'UTILISATION DU DOM. PUB. AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES  AUTRES PRODUITS  REMBOURSEMENTS DE FRAIS REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES					
<b>74</b>	<b>DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>180 000.00</b>	<b>180 885.00</b>			<b>-885.00</b>
- 74 - 74718 7472 7473 7475 7478	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES SUBVENTIONS PARTICIPATIONS REGIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES AUTRES ORGANISMES	180 000.00  59 000.00 121 000.00	180 885.00  59 885.00 121 000.00			-885.00  -885.00
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 000.00</b>	<b>3 773.39</b>			<b>-2 773.39</b>
- 75 - 758	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1 000.00 1 000.00	3 773.39 3 773.39			-2 773.39 -2 773.39
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013</b>		<b>181 000.00</b>	<b>184 658.39</b>			<b>-3 658.39</b>
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>106.78</b>			<b>-106.78</b>
778 7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		106.78			-106.78



<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chapitre / Article	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78</b>		181 000.00	184 765.17			-3 765.17
<i>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</i>						
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		181 000.00	184 765.17			-3 765.17
Pour information : R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			15 322.84			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 216.00	432.00		3 784.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 216.00	432.00		3 784.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS	4 216.00	432.00		3 784.00
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>4 216.00</b>	<b>432.00</b>		<b>3 784.00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>					
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>4 216.00</b>	<b>432.00</b>		<b>3 784.00</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
<i>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</i>					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>4 216.00</b>	<b>432.00</b>		<b>3 784.00</b>
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
	<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>				
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000.00	648.00		3 352.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 000.00	648.00		3 352.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS	4 000.00	648.00		3 352.00
	<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>	<b>4 000.00</b>	<b>648.00</b>		<b>3 352.00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>				
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>4 000.00</b>	<b>648.00</b>		<b>3 352.00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>				
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>	<b>4 000.00</b>	<b>648.00</b>		<b>3 352.00</b>
	Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		216.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° :

Libellé :

POUR INFORMATION

Aucune Opération Non Votée ...

**néant**

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ
<b>REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)</b>				
	<b>Total dépenses</b>	156 485.80		156 485.80
	<b>Total recettes</b>	200 088.01		200 088.01
	<b>Solde de fonctionnement</b>	43 602.21		43 602.21
<b>RESTES A REALISER au 31/12/N</b>				
	<b>Total RAR dépenses</b>			
	<b>Total RAR recettes</b>			
	<b>Solde RAR fonctionnement</b>			

## FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)			
Total dépenses	156 485.80		156 485.80
Total recettes	200 088.01		200 088.01
Solde de fonctionnement	43 602.21		43 602.21
RESTES A REALISER au 31/12/N			
Total RAR dépenses			
Total RAR recettes			
Solde RAR fonctionnement			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ
<b>DEPENSES</b>		<b>432.00</b>		<b>432.00</b>
Dépenses réelles		432.00		432.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	432.00		432.00
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Dépenses d'ordre				
001 Solde d'exécution reporté de N-1				
<b>RECETTES</b>		<b>864.00</b>		<b>864.00</b>
Recettes réelles		648.00		648.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	648.00		648.00
Opérations pour compte de tiers				
Recettes d'ordre				
001 Solde d'exécution reporté de N-1		216.00		216.00



## FONCTIONNEMENT

<b>DEPENSES</b>		<b>156 485.80</b>		<b>156 485.80</b>
Dépenses réelles		156 485.80		156 485.80
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 880.61		15 880.61
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	140 605.19		140 605.19
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Dépenses d'ordre				
002 Déficit de fonctionnement reporté				
<b>RECETTES</b>		<b>200 088.01</b>		<b>200 088.01</b>
Recettes réelles		184 765.17		184 765.17
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	180 885.00		180 885.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 773.39		3 773.39
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	106.78		106.78
Recettes d'ordre				
002 Excédent de fonctionnement reporté		15 322.84		15 322.84

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ
<b>DEPENSES</b>		<b>156 485.80</b>		<b>156 485.80</b>
Dépenses réelles		156 485.80		156 485.80
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 880.61		15 880.61
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	140 605.19		140 605.19
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Dépenses d'ordre				
002 Déficit de fonctionnement reporté				
<b>RECETTES</b>		<b>200 088.01</b>		<b>200 088.01</b>
Recettes réelles		184 765.17		184 765.17
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	180 885.00		180 885.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 773.39		3 773.39
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	106.78		106.78
Recettes d'ordre				
002 Excédent de fonctionnement reporté		15 322.84		15 322.84

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ
<b>REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)</b>				
	Dépenses réelles	432.00		432.00
	Equipements municipaux			
	Equip. non municipaux			
	Opérations financières	432.00		432.00
	Dépenses d'ordre			
	Solde d'exécution reporté de N-1			
<b>Total dépenses</b>		<b>432.00</b>		<b>432.00</b>
<b>Total recettes</b>		<b>864.00</b>		<b>864.00</b>
<b>Solde d'investissement</b>		<b>432.00</b>		<b>432.00</b>
<b>RESTES A REALISER au 31/12/N</b>				
<b>Total RAR dépenses</b>				
<b>Total RAR recettes</b>				
<b>Solde RAR investissement</b>				

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

## FONCTIONNEMENT

*Fonction 5*      *INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ*  
(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL	52 INTERVENTIONS SOCIALES
<b>DEPENSES</b>		<b>156 485.80</b>	<b>156 485.80</b>
<b>Réalisations</b>		<b>156 485.80</b>	<b>156 485.80</b>
002	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 880.61	15 880.61
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	140 605.19	140 605.19
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>			
<b>RECETTES</b>		<b>200 088.01</b>	<b>200 088.01</b>
<b>Réalisations</b>		<b>200 088.01</b>	<b>200 088.01</b>
001	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.		
002	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.	15 322.84	15 322.84
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	180 885.00	180 885.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 773.39	3 773.39
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	106.78	106.78
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>			
<b>SOLDE</b>		<b>43 602.21</b>	<b>43 602.21</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

## FONCTIONNEMENT

*Fonction 5*      **INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ**  
(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ
<b>DEPENSES</b>		<b>156 485.80</b>	<b>156 485.80</b>
<b>Réalisations</b>		<b>156 485.80</b>	<b>156 485.80</b>
002	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 880.61	15 880.61
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	140 605.19	140 605.19
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>			
<b>RECETTES</b>		<b>200 088.01</b>	<b>200 088.01</b>
<b>Réalisations</b>		<b>200 088.01</b>	<b>200 088.01</b>
001	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.		
002	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.	15 322.84	15 322.84
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	180 885.00	180 885.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 773.39	3 773.39
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	106.78	106.78
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>			
<b>SOLDE</b>		<b>43 602.21</b>	<b>43 602.21</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

## FONCTIONNEMENT

*Fonction 5*      **INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ**  
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	5230 CIAS	5231 APPARTEMENTS DE SECOURS
<b>DEPENSES</b>		<b>156 485.80</b>	<b>147 226.67</b>	<b>9 259.13</b>
<b>Réalisations</b>		<b>156 485.80</b>	<b>147 226.67</b>	<b>9 259.13</b>
002	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 880.61	6 621.48	9 259.13
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	140 605.19	140 605.19	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>				
<b>RECETTES</b>		<b>200 088.01</b>	<b>196 207.84</b>	<b>3 880.17</b>
<b>Réalisations</b>		<b>200 088.01</b>	<b>196 207.84</b>	<b>3 880.17</b>
001	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.			
002	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.	15 322.84	15 322.84	
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	180 885.00	180 885.00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 773.39		3 773.39
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	106.78		106.78
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>				
<b>SOLDE</b>		<b>43 602.21</b>	<b>48 981.17</b>	<b>-5 378.96</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**INVESTISSEMENT**

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01.	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ
<b>REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)</b>				
	Dépenses réelles	432.00		432.00
	Equipements municipaux			
	Equip. non municipaux			
	Opérations financières	432.00		432.00
	Dépenses d'ordre			
	Solde d'exécution reporté de N-1			
	<b>Total dépenses</b>	<b>432.00</b>		<b>432.00</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>864.00</b>		<b>864.00</b>
	<b>Solde d'investissement</b>	<b>432.00</b>		<b>432.00</b>
<b>RESTES A REALISER au 31/12/N</b>				
	<b>Total RAR dépenses</b>			
	<b>Total RAR recettes</b>			
	<b>Solde RAR investissement</b>			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ
<b>DEPENSES</b>		<b>432.00</b>		<b>432.00</b>
Dépenses réelles		432.00		432.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	432.00		432.00
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Dépenses d'ordre				
001 Solde d'exécution reporté de N-1				
<b>RECETTES</b>		<b>864.00</b>		<b>864.00</b>
Recettes réelles		648.00		648.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	648.00		648.00
Opérations pour compte de tiers				
Recettes d'ordre				
001 Solde d'exécution reporté de N-1		216.00		216.00



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

INVESTISSEMENT

*Fonction 5*      *INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ*  
(DETAIL SOUS-FONCTION)

No	LIBELLE	TOTAL	52 INTERVENTIONS SOCIALES
<b>DEPENSES</b>		<b>432.00</b>	<b>432.00</b>
Réalizations		432.00	432.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	432.00	432.00
Restes à réaliser au 31/12			
<b>RECETTES</b>		<b>864.00</b>	<b>864.00</b>
Réalizations		864.00	864.00
001	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.	216.00	216.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	648.00	648.00
Restes à réaliser au 31/12			
<b>SOLDE</b>		<b>432.00</b>	<b>432.00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

INVESTISSEMENT

*Fonction 5*      **INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ**  
(DETAIL RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ
<b>DEPENSES</b>		<b>432.00</b>	<b>432.00</b>
<b>Réalisations</b>		<b>432.00</b>	<b>432.00</b>
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	432.00	432.00
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>			
<b>RECETTES</b>		<b>864.00</b>	<b>864.00</b>
<b>Réalisations</b>		<b>864.00</b>	<b>864.00</b>
001	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.	216.00	216.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	648.00	648.00
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>			
<b>SOLDE</b>		<b>432.00</b>	<b>432.00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

INVESTISSEMENT

*Fonction 5*      **INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ**  
(DETAIL SOUS-RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	5231 APPARTEMENTS DE SECOURS
<b>DEPENSES</b>		<b>432.00</b>	<b>432.00</b>
<b>Réalisations</b>		<b>432.00</b>	<b>432.00</b>
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	432.00	432.00
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>			
<b>RECETTES</b>		<b>864.00</b>	<b>864.00</b>
<b>Réalisations</b>		<b>864.00</b>	<b>864.00</b>
001	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.	216.00	216.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	648.00	648.00
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>			
<b>SOLDE</b>		<b>432.00</b>	<b>432.00</b>

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

## A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

néant

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
(...)														-
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
(...)														-
1643 Emprunts en devises (total)														
(...)														-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
(...)														-
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
(...)														-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
(...)														-
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)														
(...)														-
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
(...)														-
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
(...)														-
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
(...)														-
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
(...)														-
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
(...)														-

**néant**

CENTRE INTERCO ACTION SOCIALE PAYS LUNEL - CENTRE INTERCOMMUNAL ACTION SOCIALE - 2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)														
(...)														
<b>Total général</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**néant**

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)						
163 Emprunts obligataires (Total)													
(...)													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
(...)													
1643 Emprunts en devises (total)													
(...)													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)													
(...)													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
(...)													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1671 Avances consolidées du Trésor (total)													
(...)													
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)													
(...)													
1675 Dettes pour METP et PPP (total)													
(...)													
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)													
(...)													
1678 Autres emprunts et dettes (total)													
(...)													
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)													
1681 Autres emprunts (total)													
(...)													
1682 Bons à moyen terme négociables (total)													
(...)													
1687 Autres dettes (total)													
(...)													
Total général													

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
...														
<b>TOTAL (A)</b>														
Barrière simple (B)														
...														
<b>Total (B)</b>														
Option d'échange (C)														
...														
<b>Total (C)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
...														
<b>Total (D)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
...														
<b>Total E</b>														
Autres type de structures (F)														
...														
<b>Total (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

néant

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A2.4

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (changé ou taux)	Instrument de couverture				Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat				Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contra	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)		Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
(...)													
Taux variable simple (total)													
(...)													
Taux complexe (total) (2)													
(...)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

néant

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A2.5

## A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Niveau de taux après couverture (1)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe						
...						
Taux variable simple						
...						
Taux complexe						
...						
Total						

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

néant

## IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.6

## A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé					
[...]					
Auprès des organismes de droit public					
[...]					
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)					
[...]					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans avoir fait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange comptabilisés à l'article 668.

néant

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 – AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

**néant**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) :		
..... €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
...		

**néant**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions, pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges.....						
Provisions pour pertes de change .....						
Provisions pour garanties d'emprunts .....						
Autres provisions pour risques .....						
<b>Provisions pour dépréciation (2)</b>						
- des immobilisations .....						
- des stocks .....						
- des comptes de tiers .....						
- des comptes financiers .....						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions, pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges .....						
Provisions pour pertes de change .....						
Provisions pour garanties d'emprunts .....						
Autres provisions pour risques .....						
<b>Provisions pour dépréciation (2)</b>						
- des immobilisations .....						
- des stocks .....						
- des comptes de tiers .....						
- des comptes financiers .....						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux en titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

**A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

**néant**



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art.	Libellé	Crédits exerc. (hors RAR)	Réalizations (hors RAR)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	<b>Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)</b>		
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résul</i>		
020	Dépenses imprévues		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (N-1)	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits exerc. (hors RAR)	Réalizations (hors RAR)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>			
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participation pour dépassement de COS		
10228	Autres fonds		
138	Autres subvent <sup>o</sup> invest. non transf.		
26	Participations et créances rattachées à des participation		
27	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b)</b>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	<i>Participations et créances rattachées à des participation</i>		
27	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>		
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et encours</i>		
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>		
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

## RESSOURCES PROPRES

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles			216.00		216.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV      216.00
Solde (IV - II)	V      216.00

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		<b>A8</b>
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>		

**A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III)

<b>néant</b>							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

## A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Sur l'exercice			Date de la délibération :	Cumul des réalisations au 31/12/N
		Cumul des réalisations de l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations		
<b>DEPENSES (a)</b>						
[...]	(2)					
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire					
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Annulations sur dépenses (c) (3)						
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>						
<b>RECETTES (b)</b>						
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)						
040	Financement par le mandataire					
041	Financement par emprunt à la charge du tiers					
Annulations sur recettes (d) (3)						
<b>Recettes nettes (b – d)</b>						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

néant

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS - SUBVENTIONS VERSEES	B1.7

Article	Element	Montant (exercice en cours)	Montant (exercice précédent)
---------	---------	-----------------------------	------------------------------

**néant**

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

## SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2015	Crédits réalisés en 2015	Reste à financer (>2015)
------------------------	-------------------------------------------	------------------------------	-----------------	--------------------------------------	----------------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

**néant**



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1</b>

**C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
[...]							
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
[...]							
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
[...]							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
[...]							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
[...]							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
[...]							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							
[...]							
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>							
[...]							
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>							

néant

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1</b>

**C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
[...]						
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
[...]						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel.  
ANIM : Animation.  
PM : Police.  
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)  
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n° 85-1148 du 20 octobre 1985.

néant

**COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – CIAS**

**ARRETE – SIGNATURE**

Présenté par le Président du CIAS du Pays de Lunel

Claude ARNAUD

Délibéré par le Conseil de Communauté en session à Lunel, le

Les membres du Conseil

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents :: 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTE Pour : 10

Contre :

Abstention :

ARNAUD	BARRAL	<del>BOURQUE</del>	CARDONA	DUBAYLE <del>ALBANO</del>	FEVRIER
<del>FROLOURE</del>	<del>GARCIA</del>	ROUHE	ARMAN	ROUHE	ROUHE
TISSIER	VIGNON	DAQUI			

PREFECTURE DE L'HERAULT  
ARRIVEE LE:  
- 7 AVR. 2016  
BUREAU DU COURRIER

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la Réception en Préfecture le : 07/04/16  
et de la publication le :

A Lunel le : 07/04/16  
